

***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville
de Brownsburg-Chatham***

LE 4 FÉVRIER 2013

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 4 janvier 2013, à 19 h, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents messieurs les conseillers et madame la conseillère:

Siège numéro 2 : Louis Quevillon
Siège numéro 3 : André McNicoll
Siège numéro 4 : Serge Riendeau
Siège numéro 5 : Richard Boyer
Siège numéro 6 : Jean-Claude Lalonde

Est absente : Siège numéro 1 : Paule Blain Clotteau

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Dinel.

Est également présent :

Monsieur René Tousignant, directeur général, greffier et trésorier

MOMENT DE RÉFLEXION

Un moment de réflexion est demandé par monsieur le Maire Georges Dinel.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par Monsieur le Maire, Georges Dinel, référant à l'ordre du jour.

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour

11 personnes étaient présentes dans la salle des délibérations.

4. Période de questions
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2013

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

6. Adoption du rapport des engagements par fournisseurs au fonds d'administration pour les mois de décembre 2012 janvier 2013

2012 - (44 378.40 \$)

2013 - (87 919.68 \$)

TOTAL : (132 298.08 \$)

7. Dépôt par le directeur général, greffier et trésorier des rapports suivants :

- Liste des comptes autorisés et payés en date du 31 janvier 2013

**Chèques 450 753,60 \$ + Paiement par Internet 174 779,50 \$
= 625 533,10 \$**

- Rapport budgétaire préliminaire en date du 31 janvier 2013

- Rapport mensuel du Service de l'urbanisme, incluant les demandes de lotissement et les demandes de certificats d'autorisation en cours

Valeur au cours du mois de janvier : 28 300 \$

Valeur pour l'année 2013 : 28 300 \$

- Rapports mensuels du Service de sécurité incendie pour les mois de décembre 2012 et janvier 2013

- Du 18 novembre au 31 décembre 2012

**17 interventions
5 interventions (entraïdes)**

- Janvier 2013

**6 interventions
5 interventions (entraïdes)**

- Rapport d'embauche – madame Julie Mallette

GESTION ET ADMINISTRATION

- G.1** Nomination d'un Maire suppléant pour les mois de mars à juin 2013

- G.2** Mandat forfaitaire à la firme d'avocats « Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés » pour l'année 2013

- G.3** Offre d'achat d'une partie du lot numéro 985-134

- G.4** Dossier de monsieur Michel Guilbault / Règlement hors cours SAI-M - 135390-0708 tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières/ greffe de Montréal - modification à l'entente

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

COMMUNICATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

RH-1 Achat d'un espace dans « Le Bottin de ma Région Argenteuil », édition 2014– Autorisation et mandat de signatures, le cas échéant

RH-2 Directrice du Service des travaux publics – Permanence d'emploi

LOISIRS

L.1 Abrogation de la résolution numéro 11-09-256 – Politique de remboursement – Frais non-résidents

L.2 Adoption de la politique de développement des collections de la bibliothèque municipale

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

U.1 Addenda à l'offre d'achat du 29 juin 2011 intervenue entre la Ville de Brownsburg-Chatham et Interra inc / Délai supplémentaire du 30 janvier au 30 mai 2013

TRAVAUX PUBLICS (Équipements et infrastructures hygiène du milieu)

T.P.1 Autorisation de démarches d'appel d'offres public pour la location d'une machinerie pour le balayage des rues et des trottoirs pour la saison estivale 2013

T.P.2 Autorisation de démarches de soumission par invitations pour les services de route de rinçage unidirectionnel et inspection des bornes incendie 2013

T.P.3 Autorisation de démarches d'appel d'offres public pour le marquage sur chaussées pour l'année 2013

T.P.4 Autorisation de démarches d'appel d'offres public pour l'entretien et la réparation de l'éclairage des rues situées sur le territoire pour une période de 1 an.

T.P.5 Autorisation à payer le décompte #9 final de « Les Constructions CJRB Inc. » pour les travaux de construction de nouvelles conduites d'aqueduc et d'égout domestiques et réfection de la chaussée sur la rue Saint-Joseph et acceptation finale des travaux incluant la dernière couche d'asphalte

T.P.6 Mandat de forage pour le projet d'ajout de trottoir dans le secteur de Saint-Philippe – Route du Canton

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

- T.P.7** Honoraires professionnels – Services pour l'agrandissement de la réserve d'eau potable de l'usine de filtration située au 300, rue Woodland – Autorisation de démarches d'appel d'offres et formation d'un Comité de sélection
- T.P.8** Autorisation de démarches de soumission par invitations pour la fourniture de vêtements pour les employés cols-bleus pour l'année 2013
- T.P.9** Acceptation des travaux effectués sur le réseau routier du territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham ainsi que des dépenses faites dans le cadre de la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier 2012-2013
- T.P.10** Autorisation de démarches de soumission par invitations pour l'achat ou la location de véhicules pour divers services de la Ville de Brownsburg-Chatham
- T.P.11** Autorisation de démarches de soumission par invitations pour la fourniture, la livraison et l'épandage de chlorure de calcium liquide ou de magnésium liquide pour la saison estivale 2013
- T.P.12** Réhabilitation des routes – Grille de pondération pour l'établissement du choix des soumissionnaires – Autorisation de démarches d'appel d'offres et formation d'un Comité de sélection

8. *Correspondance*
9. *Dossiers des membres du Conseil municipal*
10. *Varia*
11. *2^{ième} période de questions*
12. *Levée de la séance*

13-02-27

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de reporter un (1) point à l'ordre du jour, à savoir :

- T.P.5** Autorisation à payer le décompte #9 final de « Les Constructions CJRB Inc. » pour les travaux de construction de nouvelles conduites d'aqueduc et d'égout domestiques et réfection de la chaussée sur la rue Saint-Joseph et acceptation finale des travaux incluant la dernière couche d'asphalte

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté avec la modification apportée.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

19H02, la période des questions est ouverte.

Aucune question n'est adressée au conseil de ville.

13-02-28

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2013

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 janvier 2013 soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité

13-02-29

ADOPTION DU RAPPORT DES ENGAGEMENTS PAR FOURNISSEURS AU FONDS D'ADMINISTRATION POUR LES MOIS DE DÉCEMBRE 2012 ET JANVIER 2013

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des documents transmis par le Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve la liste des comptes à payer par fournisseurs au fonds d'administration pour le mois de décembre 2012 et janvier 2013, au montant de : 132 298.08 \$)

QUE ces documents fassent partie intégrante du procès-verbal comme s'ils étaient ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

DÉPÔT PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET TRÉSORIER, MONSIEUR RENÉ TOUSIGNANT DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Liste des comptes autorisés et payés en date du 30 janvier 2013

**Chèques 450 753,60 \$ + Paiement par Internet 174 779,50 \$
= 625 533,10 \$**

- Rapport budgétaire préliminaire en date du 31 janvier 2013
- Rapport mensuel du Service de l'urbanisme, incluant les demandes de lotissement et les demandes de certificats d'autorisation en cours

**Valeur au cours du mois de janvier : 28 300 \$
Valeur pour l'année 2013 : 28 300 \$**

- Rapports mensuels du Service de sécurité incendie pour les mois de décembre 2012 et janvier 2013

- Du 18 novembre au 31 décembre 2012

**17 interventions
5 interventions (entraïdes)**

- Janvier 2013

**6 interventions
5 interventions (entraïdes)**

- Rapport d'embauche – madame Julie Mallette

GESTION ET ADMINISTRATION

13-02-30

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE MARS À JUIN 2013

CONSIDÉRANT QU'aux termes de l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil municipal doit désigner, un conseiller comme maire suppléant ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal sont d'avis que la personne qui occupe le poste de maire suppléant doit être très disponible pour participer aux différents comités de travail de façon à être au courant des dossiers en cours ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham désigne, monsieur le conseiller Louis Quevillon, à titre de maire suppléant pour les mois de mars à juin 2013.

Adopté à l'unanimité

13-02-31

**MANDAT FORFAITAIRE À LA FIRME D'AVOCATS
« DEVEAU, BOURGEOIS, GAGNÉ, HÉBERT &
ASSOCIÉS » POUR L'ANNÉE 2013**

CONSIDÉRANT les frais annuels engendrés en services juridiques;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réduire lesdits frais engendrés par une meilleure gestion;

CONSIDÉRANT QUE l'approche de mandat forfaitaire annuel va en ce sens;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par la firme « Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés », en date du 18 octobre 2012 ;

CONSIDÉRANT QUE la firme « Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés » a également déposé en date du 11 janvier 2013, un rapport d'exécution du mandat forfaitaire pour l'année 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE Conseil municipal autorise le directeur général, greffier et trésorier à mandater la firme « Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés » pour un montant forfaitaire annuel de 10 500 \$, plus les taxes applicables, selon les termes décrits dans l'offre de services de ladite firme, et ce, afin d'assurer les services juridiques requis par la Ville au cours de l'année 2013.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

13-02-32

**OFFRE D'ACHAT D'UNE PARTIE DU LOT NUMÉRO
985-134**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre Demers a déposé à la Ville une offre d'achat visant à acquérir une partie du lot numéro 985-134 en vue d'adjoindre ce lot, à ces propriétés adjacentes : lots numéros 985-132, 985-133, 986-85 placés sous le matricule 3566-91-6314 ;

CONSIDÉRANT QUE le lot numéro 985-134 est un lot de rue non aménagé et les propriétés de Monsieur Demers ci-haut mentionnées sont situées de part et d'autre de ce lot de rue ;

CONSIDÉRANT QUE le Service d'urbanisme mentionne que :
« L'analyse des cadastres existants et de l'aménagement éventuel des lots de rue en vue de desservir les lots subdivisés, fait en sorte que nous devons considérer l'offre d'achat que pour une partie du lot de rue numéro 985-134, laissant ainsi le reste de ce cadastre au tracé de rue existant de cette voie (voir proposition ci-jointe le partie de ce lot pouvant être vendue et la partie de ce lot devant être conservée comme lot de rue).

CONSIDÉRANT QUE cette parcelle de rue n'est dessinée que sur un plan et qu'aucune propriété ne sera enclavée par cette opération de vente ;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition de cette parcelle par Monsieur Demers lui permettra de joindre ses deux propriétés ensemble et d'ainsi la rendre conforme à une construction ;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation de l'ensemble des terrains propriétés de Monsieur Demers et adjacents sont évalués à 0,9¢ / pi.ca et que la dimension de la parcelle de rue à acquérir est d'environ 11 200 pi.ca ;

CONSIDÉRANT QUE cette partie de rue de 11 200 pi.ca est évaluée à 1 008,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'achat de monsieur Pierre Demers s'établi à 850,00 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE le Conseil municipal autorise la vente de cette partie de lot de rue à monsieur Pierre Demers pour la somme de 0,09¢ du pied carré, et ce, une fois que l'opération cadastrale sera complétée, et ce, selon les termes et conditions décrites à l'offre d'achat.

QUE le Conseil municipal autorise le Maire, monsieur Georges Diné et le Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, à signer pour et au nom de la Ville de Brownsburg-Chatham tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

13-02-33

**DOSSIER DE MONSIEUR MICHEL GUILBAULT /
RÈGLEMENT HORS COURS SAI-M - 135390-0708
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC, SECTION
DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES/ GREFFE DE
MONTRÉAL - MODIFICATION À L'ENTENTE**

CONSIDÉRANT le règlement hors cours SAI-M—135390-0708 Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières/ Greffe de Montréal du 9 avril 2010 ;

CONSIDÉRANT QUE les deux(2) parties conviennent qu'il y a lieu de modifier, de gré à gré, cette entente hors cours ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Guilbault certifie, par écrit, son accord à cette modification ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte de modifier le texte du règlement hors cours du 9 avril 2010, à savoir :

- Rayant le texte suivant à la page 1 de l'entente hors cours, :

« Le lot numéro 982-90 du cadastre officiel du Canton de Chatham
Matricule : 3765-02-4667

Le lot numéro 982-83 du cadastre officiel du Canton de Chatham
Matricule : 3765-47-8590 »

Pour le remplacer par le texte suivant :

« Le lot numéro P 983 du cadastre officiel du Canton de Chatham
Matricule : 3665-70-4078

Le lot numéro P 983 du cadastre officiel du Canton de Chatham
Matricule : 3665-60-9777

Le lot numéro P 983 et P 984 du cadastre officiel du Canton de Chatham
Matricule : 3665-50-8039

QUE le Conseil municipal exige que cette transaction soit complétée dans la trente (30) de la présente résolution;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal autorise le Maire, monsieur Georges Diné et le Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, à signer pour et au nom de la Ville de Brownsburg-Chatham tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

COMMUNICATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

13-02-34

ACHAT D'UN ESPACE DANS « LE BOTTIN DE MA RÉGION ARGENTEUIL », ÉDITION 2014–AUTORISATION ET MANDAT DE SIGNATURES, LE CAS ÉCHÉANT

CONSIDÉRANT l'offre de « *Le Bottin de ma Région Argenteuil* », édition 2014, à savoir :

Une (1) page entière dans la section « Affaires publiques » :
1 895 \$;

Une (1) annonce sous la rubrique « Activités de plein air » réunissant à la fois le camping municipal et le ski de fond :
715 \$;

Trois (3) inscriptions encadrées en bleu dans le répertoire des entreprises :

Camping municipal :	inclus
Centre de ski de fond « La Randonnée » :	inclus
Ville de Brownsburg-Chatham :	inclus

Logo de la Ville, en exclusivité par rapport aux autres villes, en page couverture : 1 200 \$;

Valeur forfaitaire de ce plan : 3 810 \$, plus les taxes applicables.

Coût pour la Ville de Brownsburg-Chatham : 1 895 \$, plus les taxes applicables.

« *Le Bottin de ma Région Argenteuil* » est un outil de communication établi dans la région du comté d'Argenteuil depuis plusieurs années et les informations distribuées sont très appréciées par la communauté ;

CONSIDÉRANT QUE « *Le Bottin de ma Région Argenteuil* » est un outil de communication établi dans la région du comté d'Argenteuil depuis plusieurs années et les informations distribuées sont très appréciées par la communauté ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Que le Conseil municipal de Brownsburg-Chatham accepte la proposition soumise de monsieur Marc D'Amours, éditeur du « *Bottin de ma Région Argenteuil* » au montant de 1 895 \$, plus les taxes applicables, soit :

- Une (1) page entière dans la section « Affaires publiques »
- Une (1) annonce sous la rubrique « Activités de plein air »
- Trois (3) inscriptions encadrées en bleu dans le répertoire des entreprises :
 - Camping municipal
 - Centre de ski de fond « La Randonnée »
 - Ville de Brownsburg-Chatham
- Logo de la Ville, en exclusivité, en page couverture.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise monsieur René Tousignant, Directeur général, greffier et trésorier, à signer, pour et au nom de la Ville, les documents relatifs à cette proposition.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également le Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, à payer, sur réception de l'édition 2014 de « *Le Bottin de ma Région Argenteuil* », les montants prévus ci-haut.

Adopté à l'unanimité

13-02-35

DIRECTRICE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – PERMANENCE D'EMPLOI

CONSIDÉRANT la résolution 12-03-59 nommant madame Sonja Lauzon au poste de directeur du Service des travaux publics, et ce, pour une période d'un (1) an, avec la possibilité de retourner dans son poste de *Chef de division – Entretien et approvisionnement* au cours ou à la fin de cette période ;

CONSIDÉRANT l'évaluation annuelle que j'ai faite de madame Sonja Lauzon au poste de directrice du Service des travaux fut excellente ;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport d'évaluation est disponible pour consultation à mon bureau ;

CONSIDÉRANT QUE madame Sonja Lauzon a démontré tout au cours de l'année 2012, un rendement performant et supérieur à la moyenne ;

CONSIDÉRANT QUE madame Sonja Lauzon a débuté ses formations lui permettant d'obtenir une certification pertinente, à cette fonction et qu'elle les poursuivra au cours des prochaines années ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, accorde la permanence d'emploi, à madame Sonja Lauzon, à titre de directrice du Service des travaux publics.

QUE le salaire actuel de madame Sonja Lauzon soit majoré de 7.5%, et ce, afin de l'établir au niveau salarial des employés de direction.

Le conseiller André McNicoll demande le vote :

Pour :

Louis Quevillon
Serge Riendeau
Richard Boyer
Jean-Claude Lalonde

Contre : André McNicoll

Adoptée à la majorité

LOISIRS & CULTURES

13-02-36

ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 11-09-256 – POLITIQUE DE REMBOURSEMENT – FRAIS NON-RÉSIDENTS

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la MRC d'Argenteuil et la Ville de Lachute concernant les frais de non-résidents;

CONSIDÉRANT QUE la procédure de remboursement pour les frais non-résidents adoptée par la résolution numéro 11-09-256 n'a plus lieu d'être ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'abrogation de la résolution numéro 11-09-256.

Adopté à l'unanimité

13-02-37

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT que la Bibliothèque municipale de Brownsburg-Chatham est maintenant autonome depuis le 31 décembre 2012 par la résolution 12-08-247 ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT l'exigence du *Ministère de la Culture et des communications* d'adopter une Politique de développement des collections pour avoir accès aux subventions ;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la Politique de développement des collections de la bibliothèque municipale de Brownsburg-Chatham.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham adopte la Politique de développement des collections de la Bibliothèque municipale de Brownsburg-Chatham.

Adopté à l'unanimité

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Divulguant son intérêt potentiel dans le prochain point traité à l'ordre du jour, monsieur le conseiller Louis Quevillon s'abstient de participer aux délibérations du Conseil municipal et se retire de la salle des délibérations afin de ne pas influencer le vote sur la question, le cas échéant.

13-02-38

ADDENDA À L'OFFRE D'ACHAT DU 29 JUIN 2011 INTERVENUE ENTRE LA VILLE DE BROWNSBURG- CHATHAM ET INTERRA INC / DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE DU 30 JANVIER AU 30 MAI 2013

ATTENDU QUE l'offre d'achat signée le 29 juin 2011 était valide pour une période de cent quatre-vingts (180) jours et que ce délai est actuellement expiré ;

ATTENDU QUE des délais visant l'analyse et l'implantation d'un projet commercial sur le site visé ont déjà été accordés ;

ATTENDU QUE l'Acheteur désire se prévaloir d'un délai supplémentaire de cent vingt (120) jours ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des recommandations de madame Danielle Cyr, urbaniste et directrice du Service de l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT QUE :

1. La Ville de Brownsburg-Chatham renonce au versement du montant de DIX MILLE DOLLARS (10 000 \$) prévu à l'article 6.7 de l'offre d'achat et accorde à Interra inc un délai supplémentaire de cent vingt (120) jours au délai déjà offert en date du 30 janvier 2013, laquelle offre demeurera ainsi valide jusqu'au 30 mai 2013. Après cette date, l'offre d'achat deviendra nulle et non avenue.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le Maire, monsieur Georges Dinel ainsi que le Directeur général, greffier et trésorier, à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

Une fois cette résolution adoptée, monsieur le conseiller Louis Quevillon reprend son siège à la table des délibérations.

TRAVAUX PUBLICS (Équipements et infrastructures (hygiène du milieu))

13-02-39

AUTORISATION DE DÉMARCHES D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA LOCATION D'UNE MACHINERIE POUR LE BALAYAGE DES RUES ET DES TROTTOIRS POUR LA SAISON ESTIVALE 2013

CONSIDÉRANT QUE le balayage des rues et des trottoirs est une dépense récurrente annuelle;

CONSIDÉRANT QUE ce type de travail est effectué par de la machinerie spécialisée;

CONSIDÉRANT QUE pour la saison estivale 2013 et les prochaines, il y a lieu de modifier le devis afin de louer la machinerie apte à faire les travaux, sans opérateur, de façon à maximiser son utilisation selon l'horaire et les besoins du Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle procédure interne requiert que les devis soient approuvés par les membres du Conseil municipal, préalablement avant d'engendrer le processus de tout appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE le budget relié à la dépense du balayage des rues et des trottoirs est prévu au budget d'opération 2013;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la démarche d'appel d'offres public, suite à la lecture du devis, pour la location d'une machinerie pour le balayage des rues et des trottoirs pour la saison estivale 2013.

Adopté à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

13-02-40

**AUTORISATION DE DÉMARCHES D'APPEL D'OFFRES
PUBLIC POUR LES SERVICES DE ROUTE DE
RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL ET INSPECTION DES
BORNES INCENDIE 2013**

CONSIDÉRANT QUE les travaux reliés à la route de rinçage unidirectionnel et l'inspection des vannes et des bornes fontaines est une dépense récurrente annuelle;

CONSIDÉRANT QUE ce type de travail est effectué afin de nettoyer les conduites d'aqueduc afin de prolonger leur durée de vie et aussi permet une meilleure qualité de l'eau potable distribuée;

CONSIDÉRANT QU'UNE nouvelle procédure interne requiert que les devis soient approuvés par les membres du Conseil municipal, préalablement avant d'engendrer le processus de tout appel d'offres et/ou soumission par invitations;

CONSIDÉRANT QUE le budget relié à la dépense de la route de rinçage est prévu au budget d'opération 2013;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la démarche d'appel d'offres public, suite à la lecture du devis, pour les services de route de rinçage et d'inspection des bornes fontaines 2013.

Adoptée à l'unanimité

13-02-41

**AUTORISATION DE DÉMARCHES D'APPEL D'OFFRES
PUBLIC POUR LE MARQUAGE SUR CHAUSSÉES
POUR L'ANNÉE 2013**

CONSIDÉRANT QUE le marquage sur chaussées est une dépense récurrente annuelle;

CONSIDÉRANT QUE ce type de travail est effectué par des entreprises spécialisées dans le domaine du marquage sur chaussées;

CONSIDÉRANT QU'UNE nouvelle procédure interne requiert que les devis soient approuvés par les membres du Conseil municipal, préalablement avant d'engendrer le processus de tout appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE le budget relié à la dépense du traçage sur chaussées est prévu au budget d'opération 2013;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la démarche d'appel d'offres public, suite à la lecture du devis, pour le marquage sur chaussées 2013.

Adoptée à l'unanimité

13-02-42

AUTORISATION DE DÉMARCHES D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DE L'ÉCLAIRAGE DES RUES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE POUR UNE PÉRIODE DE 1 AN

CONSIDÉRANT QUE la nature des travaux de réparation et d'entretien des lumières des rues exige que ces travaux soient effectués par des entreprises spécialisées ayant une licence auprès des *Maîtres électriciens du Québec*;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien et la réparation de l'éclairage de rues est une dépense récurrente annuelle;

CONSIDÉRANT QU'UNE nouvelle procédure interne requiert que les devis soient approuvés par les membres du Conseil municipal, préalablement avant d'engendrer le processus de tout appel d'offres public et/ou soumission par invitations;

CONSIDÉRANT QUE le budget relié à la dépense pour l'entretien et la réparation de l'éclairage de rues sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham est prévu au budget d'opération 2013;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la démarche d'appel d'offres public, suite à la lecture du devis, pour l'entretien et la réparation de l'éclairage des lumières des rues situées sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham pour une période de 1 an.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

AUTORISATION À PAYER LE DÉCOMPTE #9 FINAL DE « LES CONSTRUCTIONS CJRB INC. » POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NOUVELLES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DOMESTIQUES ET RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR LA RUE SAINT- JOSEPH ET ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX INCLUANT LA DERNIÈRE COUCHE D'ASPHALTE

Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

13-02-43

MANDAT DE FORAGE POUR LE PROJET D'AJOUT DE TROTTOIR DANS LE SECTEUR DE SAINT-PHILIPPE – ROUTE DU CANTON

CONSIDÉRANT le processus pour l'ajout de trottoir sur une longueur de 385 mètres, sur la rive Sud de la route du Canton (148), dans le secteur du Village d St-Philippe;

CONSIDÉRANT QU'afin d'être en mesure d'obtenir la permission de voirie du *Ministère des Transports du Québec*, il y a lieu d'effectuer des forages pour connaître la composition du sol et ainsi identifier les paramètres à inscrire dans le devis technique et les plans pour le futur appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE le mandat pour la préparation des plans et devis et la surveillance de chantier de ce projet a été donné, sous la résolution numéro 12-09-286, à la firme Laurentides Experts, Conseils;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ingénieurs, suite à une demande de soumissions auprès d'entrepreneurs spécialisés dans le forage;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont également pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise les travaux de forages, auprès de *Solmatech inc*, au montant de 6 950,00 \$, plus les taxes applicable, pour les services à rendre suivants :

- Exécution de 4 forages de 1,0 mètre;
- Détermination de la nature et de l'épaisseur des matériaux constituant la fondation granulaire et du sol sous-jacent;
- Réalisation de 4 essais granulométriques sur les matériaux de fondation;
- Émission d'un rapport complet accompagné de recommandations;
- Délais d'exécution de 3 semaines à partir de la résolution de la Ville; et

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

- Réalisation d'une étude environnementale de site phase 1 (selon les lignes directrices de la norme CSA Z768-01 et incluant inspection du site, revue de la documentation disponible)

Adoptée à l'unanimité

13-02-44

HONORAIRES PROFESSIONNELS – SERVICES POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA RÉSERVE D'EAU POTABLE DE L'USINE DE FILTRATION SITUÉE AU 300, RUE WOODLAND – AUTORISATION DE DÉMARCHES D'APPEL D'OFFRES ET FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION

CONSIDÉRANT QU'un projet faisant parti du Programme triennal d'immobilisation 2013-2014-2015, est d'agrandir la réserve d'eau potable de l'usine de filtration, située au 300, rue Woodland;

CONSIDÉRANT QU'un projet de telle nature nécessite des démarches et autorisations auprès des différents Ministères, notamment le *Ministère du Développement Durable, de la Faune et des Parcs* (MDDEFP);

CONSIDÉRANT QUE cette démarche d'agrandissement vise à favoriser la désinfection en minimisant l'effet de court-circuitage et ainsi diminuer les périodes de turbidité;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche d'agrandissement permettra un meilleur temps de réponse en période de pénurie d'eau, lors de grande sécheresse;

CONSIDÉRANT QU'il a lieu de procéder, dans ce dossier, à la nomination d'une firme d'ingénieurs pour accomplir le processus requis à l'accomplissement du projet d'agrandissement;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de former un Comité de sélection afin de préparer les documents d'appels d'offre public pour établir la grille d'évaluation des soumissions, des critères de pondération ainsi que le devis;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles procédures internes requièrent une autorisation du Conseil municipal, sous forme de résolution, avant de procéder à toutes demandes de soumission par invitations ou d'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au 6^{ième} alinéa du 1^{er} paragraphe de l'article 2 du règlement numéro 157-03-2011 modifiant le règlement numéro 157-2010 ayant pour objet la délégation d'autorisation de dépenses et d'embauche et abrogeant les règlements numéros 116-2006 et 116-01-2007 ainsi que tous les règlements antérieurs, le Directeur général peut élaborer les critères de sélection (grille de pondération) du projet à être inclus dans la demande de soumission ainsi que la formation d'un Comité de sélection chargé d'analyser les offres selon le processus prescrit par la *Loi*, et ce, avant le lancement de l'appel d'offres sur invitations ou public ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte le Comité de sélection;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve la grille d'évaluation des soumissions et des critères de pondération soumis;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la démarche d'appel d'offres public, suite à la lecture du devis, pour des services professionnels pour l'agrandissement de la réserve d'eau potable de l'usine de filtration, située au 300, rue Woodland.

Adoptée à l'unanimité

13-02-45

AUTORISATION DE DÉMARCHES DE SOUMISSION PAR INVITATIONS POUR LA FOURNITURE DE VÊTEMENTS POUR LES EMPLOYÉS COLS BLEUS POUR L'ANNÉE 2013

CONSIDÉRANT QUE la fourniture de vêtements de travail pour les employés cols bleus de la Ville est requise selon la convention collective actuellement en vigueur et dont le détail figure à l'annexe "G" de ladite convention ;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle procédure interne requiert que les devis soient approuvés par les membres du Conseil municipal, préalablement avant d'engendrer le processus de tout appel d'offres et/ou soumission par invitations;

CONSIDÉRANT QUE le budget relié à la dépense de la fourniture des vêtements de travail est prévu au budget d'opération 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la démarche de soumission par invitations, suite à la lecture du devis, pour la fourniture de vêtements de travail pour les employés cols-bleus de la Ville de Brownsburg-Chatham pour l'année 2013.

Adoptée à l'unanimité

13-02-46

ACCEPTATION DES TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LE RÉSEAU ROUTIER DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM AINSI QUE DES DÉPENSES FAITES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER 2012-2013

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham a reçu une correspondance du *ministère des Transports du Québec* (MTQ) l'informant qu'une subvention, au montant de 25 000 \$, lui avait été octroyée, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2012-2013;

CONSIDÉRANT les détails des différents travaux et frais inhérents admissibles dans le cadre du programme de subvention;

CONSIDÉRANT l'ampleur des travaux envisagés par le Conseil municipal, pour les routes suivantes, à savoir :

- Deuxième Concession;
- De la Carrière;
- Robert;
- Saint-Philippe;
- Aubin;
- Secteur du Vieux-Verger (Cortland, Lobo, McIntosh, Melba, Vieux-Verger, Grotte); et
- Lanthier – Bouleaux.

CONSIDÉRANT QUE les dépenses admissibles se résument aux frais de génie-conseil pour la préparation des plans et devis utilisés pour effectuer les travaux admissibles;

CONSIDÉRANT les honoraires professionnels avancés à ce jour, équivalent à 35% des frais totaux, pour un montant de 78 575,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE les montants des travaux présentés sont exempts des taxes provinciale et fédérale;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal approuve les travaux effectués selon les détails présentés afin d'obtenir la subvention accordée par le *ministère des Transports du Québec (MTQ)*, au montant de 25 000,00 \$; et ce, conformément aux conditions stipulées;

QUE lesdits travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Adoptée à l'unanimité

13-02-47

AUTORISATION DE DÉMARCHES D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ACHAT OU LA LOCATION DE VÉHICULES POUR DIVERS SERVICES DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins des services municipaux : Loisirs et Culture, Travaux publics et Urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2012, un véhicule du Service de l'urbanisme est utilisé à 100% par le Service des loisirs et que de ce fait, le service d'urbanisme ne dispose plus que d'un (1) véhicule pour trois (3) inspecteurs et qu'un (1) véhicule utilitaire est fortement suggéré pour l'utilité requise;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2012, le Service des loisirs et culture a connu un essor tant au niveau des projets qu'au niveau organisationnel au sein de la Ville et que de ce fait, des camionnettes du Service des travaux publics ont été mis à la disposition exclusive de ce service et qu'il y a lieu de se munir d'une nouvelle camionnette pour le Service des travaux publics afin de combler un déficit de véhicule;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de véhicules de type camionnette et véhicule utilitaire faisait parti du programme triennal d'immobilisation 2013-2014-2015;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle procédure interne requiert que les devis soient approuvés par les membres du Conseil municipal, préalablement avant d'engendrer le processus de toutes soumissions par invitations et/ou appel d'offres public;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la démarche d'appel d'offres public, suite à la lecture du devis produit à cet effet, pour l'achat de véhicules pour divers services de la Ville de Brownsburg-Chatham.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

13-02-48

**AUTORISATION DE DÉMARCHES D'APPEL D'OFFRES
PUBLIC POUR LA FOURNITURE, LA LIVRAISON ET
L'ÉPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE
OU DE MAGNÉSIUM LIQUIDE POUR LA SAISON
ESTIVALE 2013**

CONSIDÉRANT QUE le territoire routier de la Ville de Brownsburg-Chatham compte plus de 100 kilomètres de routes de gravier;

CONSIDÉRANT QUE l'épandage d'abat-poussière est une dépense récurrente annuelle;

CONSIDÉRANT QU'en plus de réduire la poussière, l'épandage permet de diminuer la perte du gravier dans les fossés en fonctionnant comme stabilisant de chaussée ;

CONSIDÉRANT QUE ce type de travail est effectué par des entreprises spécialisées dans le domaine de l'abat-poussière ;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle procédure interne requiert que les devis soient approuvés par les membres du Conseil municipal, préalablement avant d'engendrer le processus de tout appel d'offres public et/ou soumission par invitations ;

CONSIDÉRANT QUE le budget relié à la dépense pour la fourniture, la livraison et l'épandage du chlorure de calcium liquide ou de magnésium liquide est prévu au budget d'opération 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la démarche d'appel d'offres public, suite à la lecture du devis, pour la fourniture, la livraison et l'épandage du chlorure de calcium liquide ou de magnésium liquide pour la saison estivale 2013.

Adoptée à l'unanimité

13-02-49

**RÉHABILITATION DES ROUTES – GRILLE DE
PONDÉRATION POUR L'ÉTABLISSEMENT DU CHOIX
DES SOUMISSIONNAIRES – AUTORISATION DE
DÉMARCHES D'APPEL D'OFFRES PUBLIC ET
FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION**

CONSIDÉRANT QU'un projet faisant partie du Programme triennal d'immobilisation 2013-2015, est de procéder à la réhabilitation de certaines routes sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont conditionnels à l'approbation du Règlement d'emprunt numéro 194-2012 pour les travaux de réhabilitation à être effectués pour plusieurs chemins, routes et rues du territoire municipal, décrétant un emprunt et une dépense de 3 700 000,00 \$;

CONSIDÉRANT QU'afin d'optimiser la qualité à titre d'entrepreneur, il y a lieu de procéder par appel d'offres à l'aide d'une grille de pondération qui permettra un résultat de qualité plutôt que du plus bas soumissionnaire conforme ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de former un comité de sélection afin d'analyser les documents d'appels d'offre public pour établir la grille d'évaluation des soumissions, des critères de pondération et le devis, le tout préparé, par la firme d'ingénieurs mandatée, Cima +;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles procédures internes requièrent une autorisation du Conseil municipal, sous forme de résolution, avant de procéder à toutes demandes de soumission par invitations ou d'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au 6^{ième} alinéa du 1^{er} paragraphe de l'article 2 du règlement numéro 157-03-2011 modifiant le règlement numéro 157-2010 ayant pour objet la délégation d'autorisation de dépenses et d'embauche et abrogeant les règlements numéros 116-2006 et 116-01-2007 ainsi que tous les règlements antérieurs, le directeur général peut élaborer les critères de sélection (grille de pondération) du projet à être inclus dans la demande de soumission ainsi que la formation d'un comité de sélection chargé d'analyser les offres selon le processus prescrit par la *Loi*, et ce, avant le lancement de l'appel d'offres sur invitations ou public ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham mandate le directeur général, greffier et trésorier, Monsieur René Tousignant, pour élaborer les critères de sélection (grille de pondération) du projet à être inclus dans la demande de soumission ainsi que la formation d'un comité de sélection chargé d'analyser les offres selon le processus prescrit par la *Loi*, et ce, avant le lancement de l'appel d'offres sur invitations ou public ;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la démarche d'appel d'offres public, suite à la lecture du devis, pour les travaux de réhabilitation de certaines routes sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham;

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

***INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
MUNICIPAL***

Aucune intervention des membres du Conseil municipal.

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

De 19h18 à 19h34 Des contribuables posent des questions sur différents dossiers et monsieur le Maire, Georges Dinel, leur répond.

13-02-50

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 19h34 il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde, et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Georges Dinel
Maire

René Tousignant, MAP
Directeur général, greffier et
trésorier